
La CCI présente sa feuille de route pour l'industrie de l'Estuaire

Léa LASSARAT, Présidente de la CCI Seine Estuaire, et Raphaël CLAIRIN, Vice-Président Industrie, présentaient aujourd'hui la stratégie de la CCI concernant l'industrie de l'Estuaire pour les 4 prochaines années.

Léa Lassarat et Raphaël Clairin s'accordent sur ce constat : l'action de la CCI manque de lisibilité auprès des industriels du territoire, et ceux-ci continuent à agir individuellement sur des problématiques qui pourraient être traitées collectivement au sein de la CCI. Par ailleurs, ils regrettent une atomisation significative des acteurs institutionnels ou associatifs locaux, avec une absence de synergies permettant une meilleure efficacité au service des industriels de l'Estuaire.

Les élus de la CCI Seine Estuaire souhaitent que 2018 soit une année dédiée à l'Industrie, et présentent une feuille de route autour de 4 axes stratégiques qui visent à positionner la CCI comme : facilitateur d'échanges entre les industriels ; accélérateur de la croissance, de l'investissement et de l'emploi industriels ; facilitateur des implantations industrielles ; organe structurant des différentes actions à destination des industriels de l'Estuaire.

La CCI, facilitateur d'échanges entre les industriels

Afin de faciliter les échanges entre les industriels, la CCI va développer plusieurs actions :

- L'organisation de conférences thématiques ouvertes à tous : risques industriels, aménagement du territoire, règlementation, emploi, export, innovation...
- La mise à disposition de compétences techniques : collaborateurs et dispositifs CCI.
- La structuration d'un réseau entre les industriels avec les institutionnels.
- Des actions dédiées : Semaine de l'industrie, Club CCI industrie, tables rondes avec les institutionnels...

La CCI, accélérateur de la croissance, de l'investissement et de l'emploi industriels

Pour favoriser le développement industriel de l'Estuaire, la CCI propose :

- La mise en place de nouvelles zones industrielles et zones franches.
- La gestion des équipements.
- Une action sur les compétences industrielles : adéquation des formations avec les besoins des entreprises, création d'une école internationale, mobilité professionnelle, filières financées privé-public...
- Des programmes de soutien aux investissements, notamment en facilitant la relation entre les industriels et BPI France.
- Une action autour de l'Industrie du futur : promotion de l'innovation, implantation de startup avec le dispositif CCI Link Hub.
- Des actions dédiées : études pour la création de nouvelles zones, définition de filières de formation, mise en place d'un cursus international, programme de soutien aux

investissements, recensement des innovations, mesure de la performance industrielle, benchmark, newsletter industrie...

La CCI, facilitateur des implantations industrielles

Pour favoriser l'implantation de nouvelles industries dans l'Estuaire, la CCI propose :

- La création d'un package « implantation industrielle ».
- La cartographie des zones d'implantation disponibles.
- La cartographie des atouts et faiblesses du territoire, le comblement des gaps en quick wins, la maximisation des atouts, une approche cohérente et réfléchie à partir des réels besoins des industriels.
- Une communication positive, nationale sur les 3 bonnes raisons de s'implanter sur le territoire : presse spécialisée, présence salons professionnels, parrainages, lobbying...
- Des actions dédiées : création d'un package produit CCI spécifique, cartographie des atouts et faiblesses du territoire, communication externe, présence salons, mise en place d'un système de parrainage, facilitation de l'accueil des conjoints, mise en place de solutions pour la scolarité...

La CCI, organe structurant des différentes actions à destination des industriels de l'Estuaire

Pour mettre en œuvre, cette stratégie, la CCI se positionne comme un « organe structurant » et propose :

- La rationalisation des missions de chaque entité pour une répartition efficace des missions et des livrables (Codah, LHD, ADN, AAN, IDH, Synerzip, Pôle métropolitain...)
- La création de passerelles entre les acteurs : institutions, pouvoirs publics, associations, agences...
- La mutualisation des ressources par une approche « projet » sur les thématiques définies pour des actions coordonnées et efficaces.
- Des actions dédiées: mise en place de partenariats conventionnés, définition des livrables pour chaque acteur du territoire.

Contact presse : Marianne Dalloz - mdalloz@seine-estuaire.cci.fr - Tel : 02.35.55.27.29

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 18.000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire comprenant le Pays de Caux et la vallée de Seine (Fécamp, Bolbec), la Pointe de Caux (Le Havre) et le Pays d'Auge (Lisieux, Honfleur).

Suivez-nous :

